Comité municipal – agricole et agroalimentaire (CMAA) de la MRC de Témiscamingue

ayant eu lieu le 10 février 2015 à 19h30, salle 222 de la MRCT

COMPTE RENDU

Sont présents :

M. Daniel Barrette, représentant du conseil de la MRC et maire de la municipalité de Laverlochère
Mme Édith Lafond, représentante du conseil de la MRC et maire de la municipalité de St-Eugène de Guigues
M. Mario Perron, producteur de bovins
Mme Vicky Brunet, productrice de bovins et forestier
M. Yval Boucher, producteur forestier
Mme Lise Roy, citoyenne de Fugèreville
Mme Monia Jacques, agente de développement à la MRCT
M. Yves Grafteaux, agent de développement à la MRCT

Sont absents :

Mme Anny Roy, productrice maraîchère en serre
M. Guy Trépanier, directeur général à la SDT

1. Mot de bienvenue

Mme Jacques souhaite la bienvenue aux participants. Elle souligne la présence de Mme Lise Roy, nouvelle membre du comité qui représentera le poste de citoyens en remplacement de Mme Pierrette Corriveau qui a quitté le comité en septembre dernier. Elle invite Mme Roy à se présenter.

2. Lecture de l'ordre du jour du 10 février 2015

Si on réfère à l'ordre du jour de la rencontre, aucun point n'a été ajouté dans autres affaires (point 8).

3. Mandat PFNL et plan de travail 2015

Mise en contexte

M. Danny Bisson de la firme Progigraph se joint à la rencontre par téléphone pour ce point. Mme Jacques invite M. Bisson à se présenter auprès des membres du comité.

La firme Progigraph travaille pour le compte de la MRC sur divers mandats depuis plus de dix ans. De façon plus spécifique en lien avec le PDZA, cette firme a eu comme mandat la réalisation de la cartographie et la géomatique. Également, l'inventaire terrain réalisé en 2013 a été supervisé par M. Bisson et ce dernier était responsable de la compilation des résultats. Le plan de travail 2015 proposé est donc une suite des travaux portant sur l'inventaire terrain.

Mme Jacques invite les membres à consulter les documents remis.

M. Bisson présente les principales étapes, livrables et échéanciers du projet PFNL au Témiscamingue et Nord-Est Ontarien. Un schéma des différents partenaires impliqués est expliqué avec les rôles et mandats respectifs de chacun. Des cartes sont présentées et expliquées à titre d'exemple afin d'illustrer les résultats obtenus dans d'autres régions du Québec.
Après validation du budget disponible, l'analyse primaire cartographique des PFNL présents au Témiscamingue a été réalisée et les résultats sont à venir. En ce qui concerne l'évaluation des potentiels qualitatifs et quantitatifs des PFNL, ces étapes sont en suspend le temps de trouver le budget nécessaire permettant la réalisation. Un dépôt du projet au Pacte rural 2015 est actuellement envisagé.

Discussion
Les membres accueillent favorablement le projet présenté et souhaitent que les démarches nécessaires pour trouver le financement permettant la réalisation des prochaines étapes soient faites. Ils émettent une mise en garde quant aux données qui seront diffusées afin d'éviter l'épuisement de la ressource.
Concernant le dépôt du projet au Pacte rural, il est suggéré d'aller chercher des appuis auprès des joueurs déjà en place au niveau des PFNL et ainsi s'assurer d'une complémentarité entre les projets, le tout dans une optique de faire bénéficier à ces entreprises des résultats du projet ce qui leur donnera des outils supplémentaires d'aide à la décision.
Les membres souhaitent être tenus informés des suites du projet.

4. Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

4.1. Document complet du PDZA : adoption du contenu et recommandation au conseil des maires

Mise en contexte
Depuis la dernière rencontre du CMAA tenue le 18 décembre dernier, divers éléments ont cheminés depuis en lien avec la démarche du PDZA.
Le document complet du PDZA a été déposé au MAPAQ pour commentaire et analyse le 19 décembre 2014. Le MAPAQ a acheminé ses commentaires en continu dans la semaine du 19 janvier 2015. Les corrections et modifications ont été apportées au document.
Par la suite, le document a été acheminé aux membres du CMAA (version sans graphisme) dans la semaine du 26 janvier en vue de l'adoption du contenu du document complet par le comité afin d'émettre une recommandation au conseil des maires.
Le document a été déposé au graphiste dans la semaine du 2 février. En date d'aujourd'hui, le graphisme est complété à 90% et Mme Jacques présente le résultat jusqu'à maintenant.
Mme Jacques souhaite recueillir les commentaires des membres quant au contenu du document.

Mme Jacques invite les membres du comité à prendre le projet de lettre préparé faisant office de la recommandation du CMAA au conseil des maires au sujet de l'adoption du document complet. Elle souhaite recueillir les commentaires des membres quant au contenu du projet de lettre.

Discussion
Les membres accueillent favorablement les réalisations faites depuis la dernière rencontre. Ils jugent le document comme étant complet, ils sont à même de constater d'évolution depuis la dernière version

reçue et considère que ce document sera une bonne base d'information pour le milieu. Aucune modification n'est soumise par les membres quant au contenu du document.
Les membres sont d'accord avec le contenu du projet de lettre faisant office de la recommandation du CMAA au conseil des maires portant sur l'adoption du document complet. Mme Jacques procédera à l'envoi de la recommandation et du document complet (graphisme à 90%) le 11 février auprès de l'ensemble des maires.

4.2. Présentation des prochaines étapes et échéancier

Mise en contexte
Voici les prochaines étapes et l'échéancier visé jusqu'au dévoilement public du document du PDZA :

- 11 février 2015 : envoi du document au conseil des maires (graphisme réalisé à 90%) avec la recommandation du CMAA au sujet de l'adoption du document complet
- 18 février 2015 : présentation au conseil des maires pour qu'ils entérinent le document complet du PDZA et son contenu – dépôt d'une copie papier du document où le graphisme est complété
- Entre le 19 février 2015 et la conférence de presse : s'il y a lieu, apporter les dernières modifications au document suite au conseil des maires
- 24 février 2015 : conférence de presse marquant la fin des travaux, le début de la mise en œuvre et le dévoilement public du document

Discussion
Les membres accueillent favorablement les prochaines étapes et l'échéancier proposé.

4.3. Suivi conférence de presse

Mise en contexte
La conférence de presse marquant le dévoilement du PDZA aura lieu le mardi 24 février à compter de 10h30 à l'Éden rouge situé à St-Bruno de Guigues (51, rue Principale Nord). L'événement aura une durée d'environ 30 minutes. L'élaboration de la programmation est en cours.
Les invitations ont été acheminées le jeudi 5 février à l'ensemble des acteurs concernés par la démarche et un rappel sera fait le 12 février. Tous les producteurs agricoles du Témiscamingue recevront une invitation par la poste.

Discussion
Les membres accueillent favorablement les démarches réalisées.
Mme Lafond réitère l'importance d'associer la population au document du PDZA. Par exemple, l'utilisation d'outils promotionnels tels des signets présentant la photo gagnante du concours ou encore Mme Drolet, gagnante du concours avec le document entre les mains, sont des exemples d'éléments qui pourraient être réalisés. Mme Jacques recueille les suggestions et en tiendra compte dans l'organisation de la conférence de presse.
Les membres relèvent l'importance de souligner l'implication de certains collaborateurs qui ont travaillé de près la démarche. Il a été suggéré d'acheminer une copie personnalisée du document. Mme Jacques s'engage à procéder dans les jours qui suivront le dévoilement.

Les membres souhaitent que des actions soient débutées à court terme ou encore qu'on poursuive le travail au niveau de certaines actions en cours afin de démontrer les réalisations et les bénéfices de la démarche.

5. Lecture du compte rendu de la rencontre du 18 décembre 2014 et suivi

Mise en contexte

Le compte rendu de la rencontre du 18 décembre 2014 a été acheminé par courriel à l'ensemble des membres du CMAA pour approbation et commentaires dans la semaine du 5 janvier 2015. Aucune modification n'a été apportée suite aux commentaires reçus. La version finale a été mise en ligne sur le site web de la MRCT dans les jours qui ont suivis.

Suivi

Les suivis qui doivent être réalisés sont prévus dans les points inscrits à l'ordre du jour de la présente rencontre.

6. Approbation des comptes rendus des rencontres tenues le 25 novembre 2013, le 16 janvier 2014, le 13 mars 2014, le 23 avril 2014 et le 30 septembre 2014

Mise en contexte

Certains comptes rendus des rencontres tenues au cours de la dernière année n'avaient pas été approuvés par le CMAA. Il s'agit des comptes rendus des rencontres tenues le 25 novembre 2013, le 16 janvier 2014, le 13 mars 2014, le 23 avril 2014 et le 30 septembre 2014.

Mme Jacques souhaite recueillir les commentaires et modifications des membres pour chacun des comptes rendus.

Suites aux modifications apportées, les comptes rendus seront mis en ligne sur le site web de la MRCT.

Discussions

Le contenu de tous les comptes rendus est adopté tel que présenté. La version finale de tous les comptes rendus sera mise en ligne sur le site web de la MRCT dans les prochains jours.

7. Projet de maternités porcines

Mise en contexte

Plusieurs rencontres et discussions ont eu lieu avec les producteurs receveurs de lisier depuis le début du mois de janvier, avec comme objectif de planifier où sera épandu le lisier produit par chacune des maternités. Afin d'éliminer le transport en citerne, les terres visées se trouvent donc dans un rayon de 2 à 4 km des bâtiments. Elles seront ainsi desservies par le système d'irrigation reliant la fosse à l'équipement d'épandage. Les ententes d'épandages et les plans agroenvironnementaux de fertilisation (PAEF) pour les terres concernées feront ensuite partie des demandes de certificats d'autorisation faites au MDDELCC. Au départ, le promoteur est parti sur le principe d'un modèle d'entente uniforme pour finalement en venir avec des ententes à la pièce négociées entre le promoteur et chacun des producteurs concernés.

Des représentants du promoteur ont rencontré le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) afin d'échanger sur le projet. Les administrateurs du CREAT ont été en mesure de

poser diverses questions entourant le projet et d'émettre des recommandations quant à certains aspects environnementaux du projet.
Le 19 janvier dernier, le comité de maximisation des retombées économiques, composé de la MRC, de la SDT et de la chambre de commerce s'est rencontré. Différents aspects du projet ont été discutés, dans un souci que les entreprises du Témiscamingue tirent un bénéfice de l'implantation du projet. La SDT s'est engagé à mettre à jour la liste des entrepreneurs en construction ayant leur licence RBQ et de la transmettre au promoteur. Il a également été question de mettre en place une charte de maximisation des retombées mentionnant les bonnes pratiques à mettre de l'avant. Pour ce point, des vérifications sont à faire afin d'adapter le tout au contexte du projet.
Pour le projet de ferme école, des discussions sont toujours en cours entre les membres de la Planification stratégique du Témiscamingue et la Corporation de développement de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle du Témiscamingue afin d'évaluer le modèle de projet qui pourrait être mis en place. Actuellement, la priorité pour le promoteur est le dépôt des certificats d'autorisation auprès du MDDELCC donc le projet de ferme école demeure mais en second plan.
Nédélec est actuellement en démarche pour l'adoption d'un règlement modifiant le zonage en lien avec la production porcine. En résumé, le règlement permettra l'agrandissement des zones où seraient interdits les projets d'élevage sur fumier liquide ou semi-liquide, sauf pour les élevages bovin et laitier. Des vérifications sont actuellement en cours afin de valider la légalité d'un tel règlement. D'autres municipalités du Témiscamingue envisagent l'adoption d'un règlement du même type.

Discussions
Les membres accueillent favorablement le suivi présenté mais soulèvent une incompréhension qu'une municipalité très dévitalisée, telle Nédélec, refuse l'implantation d'un tel projet sur son territoire. Selon eux, le Témiscamingue ne peut pas commencer à trier le type d'entreprise qu'il souhaite avoir sur son territoire sachant qu'on se doit d'avoir un développement économique diversifié pour ainsi assurer la vitalité du milieu.
Les membres souhaitent être tenus informés des développements à l'égard de ce projet majeur pour le développement du Témiscamingue et du secteur agricole et agroalimentaire.

8. Autres affaires

Aucun point n'a été rajouté dans autres affaires mais deux sujets ont été brièvement discutés par les membres :

8.1. Initiative en Ontario

M. Perron informe les membres que le gouvernement ontarien a annoncé un support financier en lien avec la production bovine. Selon les informations qu'il possède, il serait question d'un support permettant le démarrage de 30 fermes bovines par année pendant 30 ans dans le nord-est ontarien. Il n'a pas plus de détails donc Mme Jacques s'engage à faire les démarches pour obtenir de plus amples informations et tiendra informer les membres.

8.2. Financière agricole du Québec (FADQ) et maintien des centres de services locaux

En lien avec le maintien des centres de services locaux de la FADQ, diverses informations ont circulées à ce sujet au cours des dernières semaines allant de la fermeture complète au statut quo. Les membres réitèrent l'importance du maintien des centres de services locaux afin d'offrir un service adéquat de proximité aux producteurs et qui répond à leurs besoins. Mme Jacques s'engage à tenir informer les membres de toute nouvelle information en lien avec ce dossier.

9. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 14 avril 2015 à 19h30, dans les bureaux de la MRCT.

10. Levée de la rencontre

La rencontre est levée à 21h55.